

L'Hirondelle



Rédaction de l'Hirondelle:
Alain Doulcet

Novembre 2012, n°: 43

Bulletin d'informations de la commune de Bernadets

Edité par la mairie



Dans ce numéro :

Pages

Le mot du Maire Gérard Soulier

Chers administrés,

Encore une année qui aura passée trop vite !

Les travaux de l'école ont été terminés en temps et en heures et événement notoire, sans dépassement du budget prévisionnel.

Pour le premier semestre 2013, nous préparons maintenant le chantier du nouveau hangar communal, qui sera situé derrière la salle multi-activités.

Beaucoup de personnes, en particulier âgées, se sont plaintes de « visites religieuses » à leur domicile.

Renseignements pris, les « Témoins de Jéhovah » ne sont plus classés en tant que secte et l'accès à la commune ne peut leur être interdit.

Par contre vous pouvez vous prémunir de ces visites, en apposant sur votre boîte aux lettres un autocollant disponible en mairie « Prospection religieuse non souhaitée »

Les prospecteurs religieux se sont engagés à respecter vos souhaits.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

Un message du SIECTOM Tri sélectif des déchets

« Nous constatons pour les communes concernées par les collectes sélectives en porte à porte une forte hausse des refus de tri, à cause des emballages recyclables présentés dans des sacs fermés.

Le centre de tri, en constante augmentation de tonnages, ne peut se permettre d'ouvrir chaque sac fermé et ils sont malheureusement réacheminés vers l'incinération.

La société COVED (prestataire de service collecte des déchets) à pour ordre de laisser tous les sacs fermés dans les conteneurs jaunes, les emballages doivent être mis en vrac dans les conteneurs jaunes.

Les usagers peuvent retirer gratuitement des contenants supplémentaires auprès du SIECTOM.

Merci de relayer ces informations à vos administrés »

| | Pages |
|----------------------------------|-------|
| Le mot du maire | 1 |
| Message du SIECTOM | 1 |
| Association des parents d'élèves | 2 |
| Tennis de table | 2 |
| Gymnastique | 2 |
| ACCA et BTC | 2/3 |
| Anciens combattants | 3 |
| Gaiyou Toustem | 3 |
| AMAP de Bernadets | 3 |
| Activités municipales | 4 |
| Etat-civil | 4 |
| Chronique de la rédaction | 5 |
| Informations pratiques | 6 |
| Annonces | 6 |

Le forum des associations

Parents d'élèves - Isabelle Delpoux

L'association des Parents d'Elèves » de Bernadets a repris du service pour cette année scolaire 2012-2013. La composition de son bureau reste identique à l'année précédente.



Deux dates sont déjà à retenir :

Dimanche 9 décembre 2012

vide-grenier à la salle multi-activités, pour exposer, visiter ou seulement manger une crêpe !

Les bulletins d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres du village.

Samedi 23 février 2013

Loto notre super loto sera reconduit, accompagné de sa tombola, dont les enfants de l'école passeront proposer les tickets.

Nous vous attendons nombreux dans une ambiance festive et amicale.

VIDE GRENIER

de l'Association des Parents d'Elèves de

BERNADETS



Dimanche 9 décembre 2012

Buvette - Sandwichs

salle multi-activités de 9 à 18 h

entrée gratuite

(accueil des exposants à 8 h)



Tarif : 5 € le mètre (table fournie)



Renseignements : 06 89 59 06 13

Inscription avant le 20/11/12



Ne pas jeter sur la voie publique

Tennis de table - Christian Sempé

Marquée par un passage en Régionale 2 et un titre de vice-champions d'Aquitaine des moins de



15 ans, la saison 2011-2012 de Bernadets Tennis de Table restera dans les annales du club. Elle s'est conclue par une fête du club toujours aussi conviviale, où un repas a prolongé le tournoi (photo).

Reste qu'en sport, l'équilibre est fragile et l'été s'est révélé synonyme de nombreux arrêts ou départs. Depuis la rentrée, la nouvelle saison est placée sous le signe de la reconstruction.

En attendant qu'il se concrétise au niveau des résultats, un nouveau cycle a débuté avec bien des promesses. Le cap des 50 licenciés a été une nouvelle fois franchi, avec l'arrivée de jeunes à l'école de tennis de table et de nouveaux pratiquants en loisirs. Il est toujours possible de rejoindre le club, tant pour se détendre que pour goûter à la compétition. Pour tout renseignement, contacter le trésorier Marc Troubet (05 59 33 09 73).

Animation. Comme chaque année, au moins un concours de belote sera organisé d'ici le printemps. Surveillez vos boîtes aux lettres !



Gymnastique - Jocelyne Walter

Quelques nouvelles de la gym de Bernadets:

- * Notre effectif a presque doublé depuis l'an dernier,
- * Notre professeur Carole Hardiman renouvelle son contrat pour cette année.



Beaucoup de choses restent inchangées, les horaires sont toujours le lundi et le mercredi de 20 h à 21 h. Les cours du lundi sont assurés par Carole et le mercredi reste le jour des « sports collectifs »

Les tarifs sont passés à 80 € pour les adultes et 50 € pour les étudiants (es)

Nous organiserons un concours de belote au mois de février.

Venez nombreux, pour nous donner un coup de pouce, l'ambiance est détendue et conviviale.

A bientôt.

Jocelyne Walter - 0670711729



ACCA et BTC - Régis Frouté

Comme chaque année, quand vient l'automne, les tireurs troquent leurs fusils de ball-trap contre celui de la chasse.

Cette saison le BTC peut être satisfait, 3 concours bien réussis, avec deux victoires de Trey A et une du local Landillon et des tireurs classés à chaque compétition.

Les 20 tireurs du club n'ont pas fait que de la figuration avec des victoires dans les landes, le Gers et les Hautes Pyrénées, ainsi que de nombreuses places d'honneur à chaque concours.

Un grand merci aux sponsors et à tous les tireurs pour leur implication lors des réceptions et leur représentation du club dans des concours extérieurs.



Avec toujours le même constat, le nombre de concours diminue régulièrement.

Pour l'ACCA, l'effectif des chasseurs reste stable cette saison, les battues avec les communes voisines paraîtront par avis dans la presse, sauf pour les sangliers.

Après le succès, une fois encore, du repas des chasseurs partagé dans la salle multi-activités en début 2012, une surveillance des boîtes aux lettres s'impose pour s'inscrire au repas en début d'année 2013.



Anciens combattants- Jean Lacoste

Les cérémonies annuelles se sont déroulées comme d'habitude.



Le 19 mars, cérémonie commémorative à Morlaàs de la fin de la guerre en Algérie, date reconnue récemment officielle par les parlementaires nationaux.

Le 8 mai, cérémonies à Bernadets et à Saint Castin suivies d'un vin d'honneur et d'un repas à Saint Castin.

Le 10 juillet, cérémonie à la clairière des fusillés à Berlanne en l'honneur des résistants assassinés par les allemands le 10 juillet 1944.

En septembre, du 7 au 14, voyage en Sicile de la FNACA du canton de Morlaàs.

Les 10 et 11 novembre, nous avons rendu les honneurs 63 ans après, à un enfant pupille de la nation tué à la guerre en Indochine.

Il figure désormais sur les monuments aux morts de Saint Castin et

de Bernadets.

Ces cérémonies ont été suivies d'une exposition sur la guerre en Indochine dans la salle des Abenakis de Saint Castin que les enfants de l'école sont venus visiter.

Une nombreuse assistance a participé à ces cérémonies de mémoire.

Les enfants des écoles ont chanté La Marseillaise, toutes nos félicitations ainsi qu'aux parents d'élèves.

Encore merci à tous et nous vous disons à l'année prochaine.

Bonne fin d'année dans la joie et la santé.



La Marseillaise



Gaüyoux Toustem - Marie Carrau

Un petit poème de Sarat Digué transmis par Marie Carrau:

« L'amitié

C'est une main qui vous soutient dans la douleur et le désarroi,

C'est une oreille qui écoute tantôt votre peine, tantôt votre joie,

C'est un regard qui voit jusqu'au plus profond de votre âme sans jamais se faire juge,

C'est un cœur qui s'ouvre et jamais ne se ferme comme un refuge. »

Section marche- Monique Bedout

Deux fois par semaine, avec deux formules à votre convenance:

Le lundi,

départ de Saint-Castin à 9h, circuit de 1h30 à 2h adapté à tous les marcheurs.

Le jeudi,

départ de Saint-Castin à 9h en hiver, puis à 8h30 à partir d'avril, afin de pouvoir varier les circuits et marcher plus loin.

Cette formule est déconseillée aux personnes ne pouvant suivre un rythme soutenu, circuit d'au minimum 10km avec des côtes.

Si vous aimez la marche, rester en bonne forme et vous faire plaisir, venez nous rejoindre.

Vous découvrirez avec nous de nouveaux paysages dans une ambiance des plus sympathiques.

Contact: Monique Bedout, 05.59.33.08.64

AMAP - Joël Sauvage

Nous vous rappelons que l'AMAP de Bernadets vous propose plus de 30 contrats différents :

Laitages - lait, yaourts, fromage de brebis et de chèvre,

Viandes - légumes, poulets, œufs, canards gras, agneau de lait et de pré, veau, bœuf, porc frais et charcuterie,

Légumes et fruits - petits fruits rouges, myrtilles, kiwis, pêches, châtaignes, pommes, jus de fruits, asperges, miel, etc....

Au total, les deux AMAP de Bernadets et Morlaàs servent plus de 120 familles chaque semaine avec des produits BIO ou en passe de le devenir.

Contact: Joël SAUVAGE 06 73 00 38 6 9 , courriel : joel.sauvage@orange.fr

Bilan des activités municipales

Yvan Debosse

P.L.U

Le groupe de travail a terminé le projet de zonage et le projet de règlement. Ces documents ont été transmis au bureau d'études chargé de l'élaboration du PLU.

Du retard a été pris sur cette opération. A noter qu'un point délicat n'a pas encore été solutionné :

la réalisation d'un assainissement collectif pour le bourg. Une équipe municipale très restreinte travaille sur ce dossier technique complexe, dans le cadre d'une réglementation en constante évolution.

Infrastructures

Voiries :

Le programme 2011 a été réalisé en Mars 2012 (indisponibilité de l'entreprise fin 2011) avec comme axes principaux la reconstruction de l'assainissement pluvial impasse des chênes et la poursuite du renforcement du chemin Deous Hours.

L'hiver ayant été particulièrement rigoureux, des dégradations conséquentes ont été enregistrées sur l'ensemble des voiries et, de ce fait, la totalité du programme prévu n'a pu être réalisée.

Le programme 2012 (budget en forte baisse) n'a pas pu être engagé à ce jour de par la nécessité de devoir terminer en priorité l'aménagement du groupe scolaire. Il consistera principalement en la poursuite du renforcement du chemin Deous Hours et en la réalisation d'emplois partiels sur les voies communales, avec priorité aux voies qui n'ont pu être traitées dans le programme 2011.

Ecole : Les travaux multiples (construction de la troisième classe, reconstruction aux normes du bloc sanitaire, réfection de l'isolation et

du faux plafond du grand hall, réfection de la classe maternelle, agrandissement avec protection contre les intempéries du préau, reconstruction des cours de récréation en enrobés et construction d'un accès handicapés pour personnes à mobilité réduite et malvoyants) ont été achevés, à la satisfaction générale, just' avant la rentrée de septembre.

Le montant des travaux est resté dans l'enveloppe prévue.

Ne restent plus à réaliser que l'éclairage, obligatoire, du parcours handicapés confié au SDEPA (Syndicat d'électricité) et l'achèvement des espaces verts et plantations prévus très prochainement.

Afin de parachever l'ouvrage la classe primaire sera repeinte en régie lors de prochaines vacances scolaires.

Dépôt communal : En sus d'une subvention de l'Etat (35%) et d'une subvention partielle du Département, une aide de 8000 € a été promise au titre de la réserve parlementaire par Natalie Chabanne.

L'avant-projet du bâtiment a été présenté à l'Architecte des Bâtiments de France (périmètre de protection de la Chapelle du Château) et a fait l'objet d'un avis favorable.

L'étude du projet et la constitution du dossier de demande du permis de construire sont en cours à l'APGL (Agence publique de gestion locale).

Décès:

Lucienne, Jeanne Granet, née à Auch en 1933, épouse de Charles Godivier et domiciliée à Bernadets, 27 route d'Anos, est décédée à Rennes le 8 septembre 2012 à l'âge de 79 ans.

Toutes nos plus sincères condoléances à la famille et amis.

Etat Civil

Naissances

Mr Gogeon Jean-François et Mme Estelle Robak ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Marceau Gogeon né le 8 avril 2012 à Pau

Mr Touget Cyril et Mme Alexia Lalande ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Jordan Touget né le 24 avril 2012 à Pau.

Mr Ben Ichou Arnaud et Mme Vanessa Blottière ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Gabriel Ben Ichou né le 8 octobre 2012 à Pau.

Mr Caillabet Cédric et Mme Karen Corbinaud ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Lucie Caillabet né le 22 octobre 2012 à Pau.

Mr Ravera Daniel et Mme Debosse Katia ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Luca Ravera né le 11 mars 2012 à Pau.

Décès:

La doyenne du village nous a quittés:

Geneviève et Alain BAUDORRE, sa fille et son gendre ;

Mathieu et Stéphanie, ses petits-enfants ;

M. et Mme Roger BOUDASSOU, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils ;

les familles BOUDASSOU,

COURALIS, CURBET, BEDORROU, PEBROCQ et BAUDORRE, parents, alliés et amis ont la douleur de vous faire part du décès en mars 2012 de Mme Marie DARRÉ, née BOUDASSOU, survenu à l'âge de 93 ans .

Toutes nos plus sincères condoléances à la famille et amis.

Chronique de la rédaction - Alain Doulcet

Pas de chronique subversive cette fois ci, pour changer nous allons parler un peu d'informatique puis de météo.

La commune s'est dotée d'un logiciel de gestion cartographique et cadastrale: un SIG (Système d'Information Géographique)

Aujourd'hui, la majeure partie de la gestion communale s'opère par ordinateur. Les administrations nous transmettent et nous demandent aussi de plus en plus de transmettre des données informatisées, parfois pour consultation sur leurs sites Internet (carte des réseaux d'eau, électricité, journal communal, etc ..)

En même temps, des organismes d'état tels l'IGN, la DGI, Géoportail, etc.. mettent des données cartographiques à la disposition des collectivités territoriales, pour les aider à mieux appréhender et gérer leurs territoires. Mais sans leurs fournir les outils pour les exploiter, les collectivités doivent donc s'équiper par elles mêmes.

Certains prestataires fournissent des solutions « clés en main » avec des fonctions limitées mais faciles d'utilisation. En contrepartie elles ont un coût: 2000 à 5000 € au départ, suivis d'environ 500/600 € par an d'abonnement.

Une autre solution consiste à acquérir un logiciel professionnel, plus performant mais nettement plus complexe à utiliser. Mais là aussi le coût s'avère rédhibitoire et il faut en plus créer la base de données du logiciel soi-même.

Enfin la dernière solution consiste à essayer de trouver un logiciel « open source » ou logiciel libre, c'est-à-dire pour faire simple, sans droit de propriété.

Après des recherches sur Internet, le choix s'est porté sur un logiciel « semi-libre » clone d'Autocad, utilisé par les bureaux d'études d'urbanisme, architectes, géomètres, etc.. sur lequel a été ajouté un module SIG.

Le coût total se monte à 700 € pour le logiciel plus la base de données, et chaque année 300 € d'abonnement de réactualisation. En contrepartie de ce faible coût, son utilisation demande un certain temps d'apprentissage....

Cet outil nous permet de superposer à volonté, le cadastre, la photo satellite, les réseaux eau et électricité, le zonage d'assainissement individuel du SPANC, l'éclairage public, nos propres études en cours et à venir, puis bientôt les cartes du PLU pourront être incorporées, etc ..

Plus de perte du temps à chercher la ou les cartes à jour pour des travaux publics ou privés, tout est regroupé.

La base contient également les fichiers de données fiscales, des propriétés bâties et non bâties, de la Direction Générale des Impôts. Le droit à consultation de ces données personnelles a nécessité une déclaration à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) et seules 2 personnes sont habilitées à les consulter: la secrétaire de mairie et moi-même.

Ce logiciel va permettre de mettre en forme nos propres projets d'urbanisme, avec des formats de fichier échan-

geables avec les bureaux d'étude.

Actuellement est à l'étude l'implantation du futur réseau d'assainissement collectif. Deux exemples en copie d'écran:



le cadastre

le cadastre + la photo satellite + les réseaux eau et électricité.



L'hiver arrive avec de plus en plus régulièrement, des tempêtes de vent ou des chutes de neige entraînant des coupures d'électricité, des chutes d'arbres et autres désagréments.

La municipalité a mis en place un service de sécurité en cas d'intempéries, il y a une certain temps déjà, mais qui n'a peut être pas été rendu public...

En cas de problème, vous pouvez faire appel au responsable de votre quartier qui essaiera de vous aider et fera remonter l'information à la mairie:

Frédéric Mieyaa: Quartier Deous Hours,

Cyrille Laterrade: Chemins Courrèges, du Bois commun, partie basse du chemin Lahonde,

Yvan Debosse: route d'Anos, lotissement du château,

Alain Doulcet: Chemins Lahonde, de Conte, Minginette,

Evelyne Lalanne: Fontaine de David, lotissement des Pervenches,

Yvette Bersans: route de Morlaàs, chemin Tauziet,

Joël Sauvage: Chemin du Luy, lotissements des chênes, des pommiers, des hêtres.

Enfin, en cas de panne prolongée d'électricité et dans un esprit de solidarité, je fais appel à tous les propriétaires de groupes électrogènes qui accepteraient, une partie de la journée, de prêter leur matériel pour sauver le contenu des congélateurs de leur voisinage.

SVP, faites vous connaître rapidement auprès de la mairie ou de votre responsable de quartier, pour qu'il sache sur qui compter rapidement. Merci par avance.

Informations pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 17h, jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

DÉCHETS MÉNAGERS / TRI SÉLECTIF

Déchets ménagers, poubelle verte: tous les vendredi matin.

Tri sélectif, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles plastique - bidons - cubitainer - flacons en plastique (avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires.

DÉCHETTERIE ET DÉCHETS VERTS

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts. **Nous vous rappelons que tout abandon de déchets dans la nature est passible de très lourdes amendes, y compris l'abandon par vous-même de déchets et de déblais sur votre propriété !**

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts

1^{er} avril au 31 novembre du lundi au samedi de 10h-12h et 14h-18h

1^{er} décembre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h-17h et samedi de 10h-12h et de 14h-18h

Feux et nuisances sonores

Les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Les tontes et l'usage de tous appareils bruyants, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h/19h et exceptionnellement, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Animaux errants

Suite aux plaintes signalant la présence de **nombreux** animaux errants et de poubelles éventrées, la commune s'est dotée d'un « Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal » (groupe SAC-PA)

Il sera chargé de capturer tout animal errant sur la commune et de le remettre à la SPA Béarn à Berlanne.

La récupération par leur propriétaire sera bien entendu payante (50 € + 10 € par jour de garde)

Chemins communaux

Il est rappelé que les chemins communaux appartiennent au domaine public et ne sont donc ni labourables ni utilisables pour la culture du maïs.

Les contrevenants devront impérativement remettre ces chemins en état, aplanis et enherbés.

Recensement

Tous les jeunes, garçons et filles, ayant 16 ans révolus dans l'année 2012, doivent s'inscrire **obligatoirement avant la fin de l'année** auprès de la mairie pour le recensement militaire.

Cette inscription permet de participer à la JAPD (Journée d'Appel à la Préparation de Défense) pièce nécessaire pour l'inscription aux examens universitaires, passer le permis de conduire et être inscrit d'office sur les listes électorales.

N'attendez pas la dernière semaine pour le faire !

Annonces - Alain Doulcet

La commune met en vente aux enchères environ 6,5 stères de bois sec, à découper sur place dans le petit bois situé derrière la salle multi-activités. Le lot est composé en proportions à peu près égales de chêne et de hêtre.

Le terrain devra être rendu propre et débarrassé des branches dans un délai de 3 mois après la clôture des offres. A cet effet, le camion de la commune pourra être mis à disposition pour transporter les branches et petit bois à la déchetterie, étant entendu que le chargement du camion est à la seule charge de l'acquéreur.

L'enchère minimale est fixée à 70 € pour le lot.

Les personnes intéressées doivent déposer leurs offres sous lettre cachetée au secrétariat de mairie.

La clôture des offres aura lieu le **mardi 11 décembre 2012 à minuit**.





L'Hirondelle

Rédaction de l'Hirondelle:
Alain Doulcet

Novembre 2012, n°: 43

*Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets*

Edité par la mairie

Parution de l'Hirondelle Alain Doulcet

Afin de permettre une parution régulière de l'Hirondelle, il serait souhaitable que les responsables et membres d'associations, ainsi que les membres du Conseil municipal, retiennent les **dates limites** suivantes pour la remise de leurs articles et photos :

- ✚ 15 janvier 2013,
- ✚ 15 avril 2013,
- ✚ 15 juillet 2013,
- ✚ 15 octobre 2013.

Les documents devront être remis soit au secrétariat de la mairie, soit par e-mail à l'adresse suivante : doulcetal@aol.com

Je vous remercie par avance d'essayer de me faire parvenir des documents sous format numérique, autant que faire se peut, et au minimum de fournir des originaux de photos pour que la qualité de reproduction soit meilleure.

Ce document sera toujours disponible en mairie, mais essayez de le conserver dans vos archives.

Merci à tous.

La rédaction